

Avis MDPH : \_\_\_\_\_

Date d'effet : \_\_\_\_\_

Distance domicile - établissement scolaire : \_\_\_\_\_

Dossier saisi le : \_\_\_\_\_

**DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE  
D'UN ÉLÈVE OU D'UN ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP** 1<sup>re</sup> DEMANDE RENOUVELLEMENT

• POUR UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE EN TRANSPORT ADAPTÉ COLLECTIF (véhicule léger) LE DOSSIER DEVRA ÊTRE RETOURNÉ AU PLUS TARD **LE 7 JUILLET 2024**. ATTENTION : AU-DELÀ DE CETTE DATE, PAS DE GARANTIE DE PRISE EN CHARGE DÈS LA RENTRÉE.

• POUR UNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT TRANSPORT EN COMMUN (Cars Région Loire, STAS, STAR, SNCF, etc.) OU AIDE FINANCIÈRE AUX TRANSPORTS, LE DOSSIER DEVRA ÊTRE RETOURNÉ AU PLUS TARD **LE 30 SEPTEMBRE 2024**.

**CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE**

Retrouvez les conditions de prise en charge dans le guide des TEEH sur [www.loire.fr/TEEH](http://www.loire.fr/TEEH)

- ÊTRE DOMICILIÉ DANS LA LOIRE
- ÊTRE SCOLARISÉ EN MILIEU ORDINAIRE
- OBTENIR UN AVIS DE TRANSPORT DE LA MDPH

**ATTENTION :**

- Seuls les élèves et étudiants reconnus en situation de handicap et ayant obtenu de la MDPH un avis de transport "NE PEUT PAS UTILISER LES TRANSPORTS EN COMMUN" peuvent bénéficier de la prise en charge des frais de transports scolaires.
- Les apprentis et alternants en situation de handicap ne peuvent pas bénéficier de cette prise en charge.

**DOSSIER TRANSPORT SCOLAIRE**

À retourner : soit par mail à [teeh@loire.fr](mailto:teeh@loire.fr)

soit par courrier (adresse postale) : Département de la Loire - Pôle Aménagement et Développement Durable - Service TEEH  
2 rue Charles de Gaulle - 42022 Saint-Étienne cedex 1

Vous pouvez nous contacter au **04 77 34 45 64** ou **04 77 34 45 56** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

**ÉLÈVE OU ÉTUDIANT**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : F  M

**REPRÉSENTANT LÉGAL**

Joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**REPRÉSENTANT LÉGAL****REPRÉSENTANT LÉGAL 2**

Garde alternée  OUI  NON

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE COMPLÈTE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

COMMUNE : \_\_\_\_\_

PORTABLE\* : \_\_\_\_\_

TÉL. : \_\_\_\_\_

E-MAIL (OBLIGATOIRE) : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE COMPLÈTE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

COMMUNE : \_\_\_\_\_

PORTABLE\* : \_\_\_\_\_

TÉL. : \_\_\_\_\_

E-MAIL (OBLIGATOIRE) : \_\_\_\_\_

\*Un numéro de portable est indispensable pour les alertes SMS

## ADRESSE DE PRISE EN CHARGE SI DIFFÉRENTE DE CELLE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Joindre une attestation de placement pour les élèves en famille ou établissement d'accueil  
et une attestation de domicile de semaine pour les étudiants.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Portable\* (OBLIGATOIRE) : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ E-mail (OBLIGATOIRE) : \_\_\_\_\_

\* Un numéro de portable est indispensable pour les alertes SMS

## SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE EN 2024-2025

Établissement scolaire : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_ ULIS  Autre  Nom du dispositif : \_\_\_\_\_

Jours de transport vers l'établissement scolaire :

lundi  mardi  mercredi  jeudi  vendredi

Régime : externe  demi-pensionnaire  interne

Établissement scolaire fréquenté en 2023-2024 : \_\_\_\_\_

### MOBILITÉ DE L'ÉLÈVE / ÉTUDIANT (à renseigner uniquement dans le cadre d'une demande de transport adapté)

L'élève est-il en fauteuil ? OUI  NON

Si OUI, le fauteuil est-il pliable ? OUI  NON  est-il électrique ? OUI  NON

Les informations ci-dessus sont nécessaires à la prise en charge sanitaire et seront transmises au transporteur.

Vous avez la possibilité de nous communiquer tout renseignement sur le handicap de l'élève/étudiant afin de faciliter sa prise en charge en transport adapté collectif : \_\_\_\_\_

Les informations ci-dessus seront transmises au transporteur.

### VOTRE DEMANDE (une case à cocher obligatoirement)

#### L'élève ou l'étudiant ne peut pas prendre les transports en commun (selon l'avis MDPH)

1 - REMBOURSEMENT FRAIS TRANSPORTS EN COMMUN (Cars Région Loire, STAS, STAR, SNCF...) de l'élève et de l'éventuel accompagnateur (joindre un certificat de scolarité et un RIB)

ou

2 - ORGANISATION DE LA FAMILLE - BÉNÉFICIEZ DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX TRANSPORTS : VOIR FLYER JOINT (joindre un RIB)

ou

3 - ORGANISATION PAR LE DÉPARTEMENT - TRANSPORT ADAPTÉ COLLECTIF, UNIQUEMENT pour les avis MDPH « Ne peut pas utiliser les transports en commun ».

#### ATTENTION soumis à condition :

- transport avec d'autres élèves pouvant générer un temps de trajet plus long non opposable par la famille
- prise en charge non adaptable à l'emploi du temps

JE DÉCLARE EXACTS LES RENSEIGNEMENTS PORTÉS SUR LE PRÉSENT IMPRIMÉ.

À \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL

LE \_\_\_\_\_

LA PRÉSENTE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FAIT L'OBJET D'UNE INSTRUCTION PAR LE SERVICE TEEH DU DÉPARTEMENT.  
UN COURRIER RÉPONSE VOUS SERA ADRESSÉ APRÈS LE 19 AOÛT.

### PROTECTION DES DONNÉES :

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont traitées sous la responsabilité du Département de la Loire - 2 rue Charles de Gaulle - 42000 SAINT-ÉTIENNE.

Elles sont nécessaires à l'instruction de votre demande de prise en charge des frais de transport scolaire pour un élève ou étudiant en situation de handicap.

Les destinataires de vos données sont les agents dûment habilités du Département de la Loire ainsi que les transporteurs chargés de la prise des élèves et étudiants.

Vos données seront conservées conformément à la durée réglementaire déterminée en lien avec le service des archives départementales.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification en contactant le service TEEH : teeh@loire.fr.

Le Département de la Loire a désigné un délégué à la protection des données que vous pouvez contacter en envoyant un message à l'adresse suivante : rgpd@loire.fr

En cas de difficulté dans l'exercice de vos droits, vous avez également la possibilité de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés - 3 place de Fontenoy TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07